



FINANCES PUBLIQUES

Audience avec les ministres : quelques annonces mais tout continue (presque) comme avant.

Bruno Le Maire a enfin répondu à la demande des fédérations des Finances d'être reçues par les ministres de Bercy à la suite de la nomination du gouvernement (juillet 2020). Il était accompagné des ministres Dussopt, Griset et Grégoire ainsi que des secrétaires générales et des directeurs généraux des administrations du ministère.

Bruno Le Maire a fait des annonces notamment sur les taux de promotions et la campagne ministérielle de vaccination.

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances a demandé que les remerciements et la reconnaissance du ministre à ses agents se traduisent concrètement par l'arrêt des suppressions d'emplois, dans les plans de qualifications, l'effort supplémentaire que le ministère pourra faire sur la PSC, le télétravail et le dialogue social.

Le ministre Le Maire a fait les annonces suivantes :

Réformes et restructurations :

Il a confirmé "**la poursuite des transformations**" (NRP, transfert des missions fiscales de la Douane à la DGFIP, accessibilité numérique). L'alliance **CFDT-CFTC** Finances est intervenue avec les autres fédérations pour demander la suspension des réformes au moins le temps de la crise sanitaire car ce n'est pas l'urgence. Ce point de désaccord a été acté en séance par Olivier Dussopt.

Promotions :

Les taux de promotions augmenteront de 1%. Le ministre a précisé que cela concernerait **en particulier les catégories B et C.**

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances a répondu qu'elle actait favorablement cette annonce, mais que cette hausse était loin de compenser la baisse continue de promotions des dernières années. Un effort du ministère doit donc être fait. Un groupe de travail sur les taux de promotion est prévu pour le premier semestre. L'alliance **CFDT-CFTC** Finances portera ses revendications.

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances a demandé et obtenu l'ouverture d'un groupe de travail sur **les impacts du numérique sur les métiers et les missions** (formation, qualifications, métiers...) dans

l'agenda social du premier semestre. Ce sera l'occasion de parler de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Vaccination :

Le ministre a précisé que « le moment venu », **une campagne de vaccination ministérielle** sera lancée sur le territoire pour les agents qui le souhaiteraient. Pour l'alliance **CFDT-CFTC** Finances, cette annonce nécessite des échanges sur les éventuelles priorités à définir et l'articulation avec la campagne générale de vaccination.

Protection sociale complémentaire :

Le ministre a précisé qu'il y aurait des "travaux ministériels" lorsque les discussions au niveau de la Fonction publique seront arrivées à leur terme (négociations jusqu'en juillet 2021). L'alliance **CFDT-CFTC** Finances a renouvelé sa demande d'**ouvrir des négociations sur ce sujet qui est une avancée sociale pour les agents en termes de protection et de gain en pouvoir d'achat.**

Le principe d'un **rendez-vous** a été fixé par le ministre Griset entre la Secrétaire générale et les Fédérations syndicales **en février afin d'examiner la liste des sujets pouvant donner lieu à discussion ou à négociation.**

L'alliance CFDT-CFTC Finances est également intervenue pour :

- Critiquer l'organisation territoriale de l'Etat et **l'abandon des agents de la DGCCRF dans les DDI**. Le ministre Le Maire n'a pu que répondre qu'il pensait qu'on pouvait faire mieux en termes d'organisation, et a acté la charge de travail supplémentaire pour cette direction. L'alliance **CFDT-CFTC** Finances a rappelé le besoin de renforcer cette administration, notamment face aux multiples sollicitations des agents de cette direction en la période ;
- Faire le constat que **la carrière du A à la DGCCRF** offre moins de perspectives que dans d'autres administrations du ministère ;
- Relever que PPCR, c'est fini, qu'**il faut enclencher un nouveau cycle de négociations sur les carrières** et rappeler sa demande de **dégel de la valeur du point d'indice** ;
- Concernant le **télétravail**, le discours du ministre n'a pas été clair : il a d'abord montré son scepticisme par rapport à cette modalité de travail, pour ensuite faire le constat que le télétravail de crise sera durable et que cette modalité de travail doit être prise en compte dans les risques d'une nouvelle pandémie. Pour l'alliance **CFDT-CFTC** Finances il est important de **négocier le télétravail**, et de le faire **au plus près de l'organisation du travail** ;
- Demander **un cadre ministériel pour l'activité syndicale dématérialisée**, afin de ne pas se retrouver dans des situations totalement différentes entre administrations du ministère ;
- Demander des précisions sur la manière dont le **plan jeunes** et l'embauche d'**apprentis** pouvaient se réaliser au ministère dans le cadre de l'effort national en direction des jeunes. Si le ministre Griset et la Secrétaire générale sont d'accord sur le principe, ils n'ont pas apporté plus de précisions.